

L'Arc mosellan se projette sur l'avenir de ses déchetteries

Le conseil communautaire du 11 février, dédié au rapport d'orientation budgétaire (ROB) précédant l'élaboration du budget, a été l'occasion d'aborder la question de l'avenir des déchetteries sur le territoire.

Andréa Lamy - 20 févr. 2025 à 13:00 | mis à jour le 20 févr. 2025 à 20:06 - Temps de lecture : 2 min

|



Le projet d'une nouvelle déchetterie à Guénange se situerait entre 2 et 3 millions d'euros. Le site actuel, en pleine ville, ne dispose plus de l'espace nécessaire. Photo Armand Flohr

[La nouvelle gestion des déchets dans l'Arc mosellan](#) impacte l'élaboration du budget de 2025, mais elle n'est pas le seul chantier auquel l'intercommunalité se prépare. En investissement, la réflexion porte aussi sur plusieurs travaux à mener au niveau des déchetteries du secteur sur le long terme.

Une nouvelle déchetterie à Guénange

« Une étude n'a pas été faite concernant le projet d'une nouvelle déchetterie à Guénange pour remplacer celle située en ville. Mais aussi éventuellement une extension de celle de Koenigsmacker. Nous devons les réaliser », confiait Bernard Guirkinger, vice-président en charge des finances à la Communauté de communes de l'Arc mosellan (CCAM) lors du conseil communautaire du 11 février.

Car derrière la reconstruction de la déchetterie de Guénange, l'enjeu est de moderniser les déchetteries pour disposer de davantage de filières de récupération. « Au lieu d'avoir six ou sept bennes, nous devons pouvoir monter à quinze bennes pour que les matériaux soient de plus en plus triés. Cette opération permet de baisser le coût de traitement des déchets. L'actuelle déchetterie de Guénange n'a pas l'espace nécessaire. Elle est sous-dimensionnée par rapport aux flux et son positionnement en ville crée des [nuisances sonores aux riverains](#) », a rappelé Arnaud Spet, président de la CCAM.

Projet de 2 à 3 millions

Reconstruire la déchetterie de Guénange est acté depuis deux ans. Elle rassemble les principaux flux. Cette étude à mener s'élève à 100 000 euros. « Nous avons l'ambition de démarrer les travaux en 2026 et le projet se situerait autour de 2 à 3 millions d'euros », ajoute-t-il. Les élus de l'Arc mosellan souhaitent un positionnement central. Les secteurs de Kédange et Hombourg-Budange étaient pressentis, mais les deux communes n'ont pas de terrains à disposition.

L'emplacement imaginé de la nouvelle déchetterie se situerait entre Guénange et Volstroff au niveau de l'aire d'accueil dédiée aux gens du voyage. « La Commune de Guénange a lancé une déclaration d'utilité publique pour acquérir les terrains à proximité. Ils pourront par la suite être mis à disposition de l'Arc mosellan. L'intercommunalité pourra alors réaliser les études », confiait Pierre Tacconi, maire de Guénange.

L'étude porte aussi sur un projet d'extension de la déchetterie de Koenigsmacker en ajoutant une ligne de bennes. Mais aussi pour bénéficier d'une zone de réemploi pour les produits réemployables.

Pour l'intercommunalité, le coût global de gestion des déchetteries va augmenter avec notamment la reprise en régie du [site d'Aboncourt](#). Mais la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ainsi que le prix à la levée devraient rester inchangés.